

## Femmes en Provence-Alpes-Côte d'Azur : aussi diplômées mais moins reconnues que les hommes

Depuis le début des années 80, les inégalités entre hommes et femmes se sont réduites en matière d'éducation et d'activité professionnelle. Cependant, alors que les filles réussissent mieux scolairement que les garçons, leurs choix d'orientation et la nécessité de concilier vie professionnelle et vie familiale leur font perdre une partie du bénéfice de cette réussite. Les femmes ont de plus en plus souvent une activité professionnelle, mais elles sont plus touchées par le chômage que les hommes. Elles occupent plus fréquemment des emplois peu qualifiés et à temps partiel. Ces inégalités se répercutent sur les salaires et les retraites. Sur la scène politique, la présence des femmes progresse, mais uniquement lorsque la loi l'impose.

En 2005, 2 475 000 femmes résident dans la région, soit près de 52 % des habitants de Paca. Alors que la loi recon-

naît et promeut l'égalité entre hommes et femmes, celle-ci ne semble pas toujours atteinte. Qu'en est-il aujourd'hui en Paca dans les domaines de l'éducation, de l'insertion professionnelle, de l'économie et de la vie politique ?

### **Les jeunes femmes plus diplômées que les hommes**

A la rentrée de 2005, 414 500 élèves ont été accueillis dans les classes du second degré de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le second cycle général et technologique attire plus de filles (54 %) que de garçons. Le second cycle professionnel est traditionnellement plus masculin : il compte seulement 46 % de filles. Ces proportions sont identiques au niveau national. Lorsque les filles s'orientent vers le second cycle professionnel, elles choisissent plus fréquemment que les garçons les filières préparant aux métiers des services. Elles sont peu présentes dans les spécialités de la production.

En 2004, les filles représentent à peine le tiers des apprentis de la région. Elles délaissent les domaines technico-professionnels de la production au profit des services : coiffure-esthétique, commerce-vente, santé et hôtellerie-tourisme rassemblent les trois quarts des apprenties.



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



**INSEE**  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

## Répartition de la population totale en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Femmes	Hommes
Moins de 15 ans	406 402	425 651
De 15 à 29 ans	423 188	428 729
De 30 à 49 ans	674 550	629 145
50 ans ou plus	970 887	792 395
<b>Total</b>	<b>2 475 027</b>	<b>2 275 920</b>

Source : Insee, Estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2005

Le taux de réussite au baccalauréat 2006 atteint 81 % dans la région. Tous baccalauréats confondus, les filles réussissent mieux que les garçons (83 % contre 80 %). Parmi les lauréats du baccalauréat général, les filles restent minoritaires dans les séries scientifiques (45 % des admis). Inversement, elles sont largement majoritaires dans les séries littéraires (81 %).

En 2005, dans l'enseignement supérieur, 57 % des étudiants sont des filles en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La féminisation des effectifs n'a pas effacé les différences d'orientation. Les filles sont fortement représentées dans les filières littéraires qui débouchent souvent sur l'enseignement. Elles sont majoritaires dans les filières médicales. Les jeunes femmes ne constituent en revanche que 20 % des étudiants dans les écoles d'ingénieurs, 38 % dans les facultés de sciences et 41 % dans les IUT.

Traditionnellement majoritaires dans les premier et second cycles de l'ensei-

## Des jeunes femmes plus souvent diplômées du supérieur que les hommes

	Aucun diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac général, Bac technologique ou professionnel	Diplôme de l'enseignement supérieur	Total
<b>Ensemble</b>					
<b>Femmes</b>	<b>42,5</b>	<b>18,5</b>	<b>16,9</b>	<b>22,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Hommes</b>	<b>36,2</b>	<b>26,0</b>	<b>15,7</b>	<b>22,1</b>	<b>100,0</b>
<b>14 à 29 ans</b>					
Femmes	22,3	20,4	23,2	34,1	100,0
Hommes	26,5	28,4	21,5	23,6	100,0
<b>30 à 49 ans</b>					
Femmes	26,8	23,2	19,3	30,7	100,0
Hommes	26,3	31,0	16,0	26,7	100,0
<b>50 ans ou plus</b>					
Femmes	57,8	15,0	13,7	13,5	100,0
Hommes	46,8	21,4	13,8	18,0	100,0

Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation principale

gnement supérieur, les femmes le sont désormais également dans le 3<sup>e</sup> cycle universitaire.

Les nouvelles générations de femmes (moins de 30 ans) sont ainsi plus diplômées que les hommes alors que chez les personnes âgées de 50 ans ou plus les femmes sont nettement moins diplômées. Au final, en 2005, parmi l'ensemble de la population ayant achevé ses études, les niveaux de formation des hommes et des femmes sont relativement similaires.

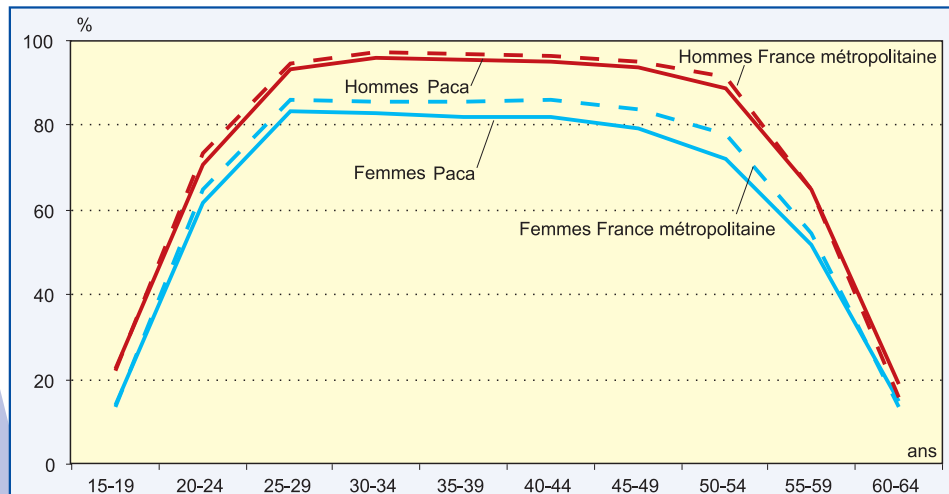
## Des femmes plus présentes sur le marché du travail

En 2005, 975 200 femmes sont présentes sur le marché du travail en Paca : 59 % ont un emploi à temps plein,

25 % travaillent à temps partiel et 16 % sont au chômage. Les femmes trouvent moins facilement un emploi que les hommes malgré un niveau de formation plus élevé. C'est parmi les 30-49 ans que l'écart de taux de chômage entre les hommes et les femmes est le plus élevé (plus de 5 points).

Depuis 1982, la présence des femmes sur le marché du travail s'est progressivement accrue. En 2005, 48 % de la population active est de sexe féminin contre 40 % en 1982. Le taux d'activité des femmes est de 64 %, nettement inférieur à celui des hommes (75 %). Cependant, l'écart entre les taux d'activité des femmes et des hommes s'est réduit ; il est aujourd'hui de 11 points dans la région contre 29 points en 1982. C'est parmi les 15-29 ans qu'il est le moins important (8 points). Le taux d'activité des femmes de la région est inférieur à celui de la France, et cet écart a plutôt tendance à s'accroître.

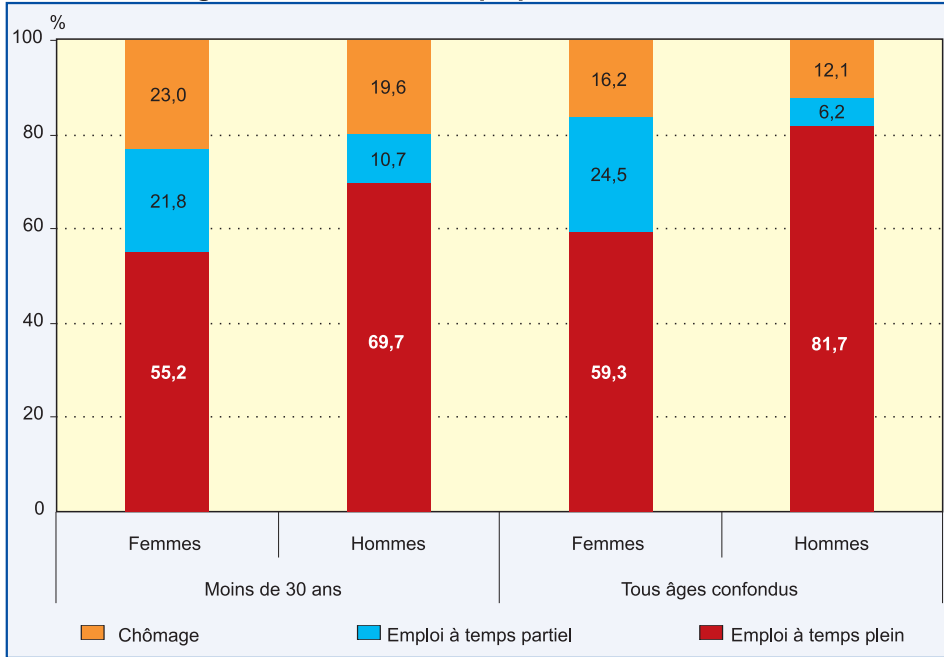
## Les femmes en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont un taux d'activité plus faible



Note : le taux d'activité des femmes de 25-29 ans en Paca est de 83,3 % contre 92,9 % pour les hommes.  
Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - Exploitation principale

Les femmes tardent à percer dans les secteurs et les métiers traditionnellement masculins : elles ne représentent que 29 % des salariés de l'industrie et 10 % des salariés de la construction. En revanche, elles constituent 48 % des salariés du commerce et 54 % des salariés des services. A diplôme égal, les femmes sont moins souvent cadres que les hommes. Quand elles exercent des métiers d'ouvrier, elles sont majoritairement sur des postes considérés comme non qualifiés. Elles exercent rarement des métiers techniques ou industriels (ingénieurs, techniciens ou

## 41 % des femmes actives en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont au chômage ou travaillent à temps partiel



Note : la population active comprend les actifs ayant un emploi et les chômeurs.

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - Exploitation principale

ouvriers) et restent plus présentes dans les professions administratives ou commerciales.

### 81 % des salariés à temps partiel sont des femmes

En 2005, 29 % des femmes ayant un emploi travaillent à temps partiel (contre 6 % des hommes). L'écart entre les hommes et les femmes est maximal parmi la population ne possédant aucun diplôme : 36 % des femmes sans diplôme travaillent à temps partiel contre 8 % des hommes. Mais ce phénomène s'observe quel que soit l'âge et quel que soit le niveau de formation initiale.

Pour les femmes, le travail à temps partiel est souvent présenté comme un moyen de concilier vie professionnelle

et vie familiale. Mais tous les emplois à temps partiel ne permettent pas d'atteindre cet objectif. Selon l'enquête "Emploi du temps", moins de la moitié des salariées à temps partiel ont pu choisir librement la répartition de leurs horaires de travail. Le temps partiel choisi par les femmes pour s'occuper de leurs enfants concerne des emplois stables et qualifiés. Les femmes dont le temps partiel est "imposé à l'embauche" sont plus jeunes et moins diplômées que les autres salariées. Elles occupent des emplois peu qualifiés.

### Les écarts de rémunération entre hommes et femmes perdurent

Le salaire mensuel des femmes atteint 1 190 € en Paca contre 1 410 € pour

les hommes (salaire médian net en 2005). Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes sont plus importants chez les ouvriers et les cadres. Ils sont plus mesurés parmi les professions intermédiaires et les employés, en particulier dans les emplois de la santé, du travail social et de l'administration publique. Les écarts de salaires entre hommes et femmes s'expliquent principalement par les différences de professions exercées, de secteurs d'activité et le travail à temps partiel. Néanmoins, parmi les salariés travaillant à temps plein, les écarts de rémunération perdurent : les femmes travaillant à temps plein perçoivent un salaire médian de 1 350 € nets mensuels, soit 10 % de moins que les hommes.

Chez les retraités, les écarts entre genres sont plus importants que chez les actifs. En France <sup>(1)</sup>, la retraite moyenne des femmes (1 020 € mensuels en 2004) est inférieure de 38 % à celle des hommes (1 640 €). Outre les effets sur les retraites d'un niveau de salaire plus faible, seules 44 % des femmes retraitées ont pu faire valider une carrière complète contre 86 % des hommes. Si l'on ne prend en compte que la retraite de droit direct (hors pension de réversion, minimum vieillesse...), l'écart entre les hommes et les femmes est encore plus important. Les femmes perçoivent en moyenne 745 € (contre 1 550 € pour les hommes). Le montant moyen de la pension de droit direct des femmes s'accroît nettement au fil des générations : il passe de 601 € par mois pour les retraitées âgées de 85 ans ou plus à 801 € pour celles ayant entre 65 et 69 ans. Les jeunes retraitées ont eu un niveau de qualification et des salaires plus élevés que leurs aînées. En outre, leur activité professionnelle a été plus longue.

### Des écarts de salaires entre hommes et femmes plus importants chez les cadres et les ouvriers

	Ensemble			Temps complet	
	Hommes (en euros)	Femmes (en euros)	Ecart en % femmes/hommes	Ecart en % femmes/hommes	
Emploi aidé, stagiaire	797	704	- 11,7	- 8,9	
Chef d'entreprise salarié	3 334	2 170	- 34,9	- 29,9	
Cadre et profession intellectuelle	2 888	2 285	- 20,9	- 18,0	
Profession intermédiaire	1 810	1 557	- 14,0	- 9,7	
Employé	1 214	1 091	- 10,1	- 4,5	
Ouvrier	1 248	941	- 24,6	- 14,7	
<b>Total</b>	<b>1 412</b>	<b>1 186</b>	<b>- 16,0</b>	<b>- 10,0</b>	

Source : Insee, DADS 2005

### Des succès en matière de création d'entreprises

Parmi les 11 600 entreprises créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2002, près d'un tiers l'ont été par des femmes. Les créatrices d'entreprises privi-

(1) Seules données disponibles.

**Près d'un tiers des créateurs d'entreprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont des femmes** en %

	Répartition des entreprises créées * en 2002		Part des femmes parmi les créateurs d'entreprise en 2002	Taux de survie à 3 ans des entreprises créées en 2002	
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes
Industries agroalimentaires	2,1	2,2	29,2	67,6	71,8
Industries hors I A A	4,3	6,1	23,4	62,1	70,1
Construction	4,1	24,3	6,9	53,6	66,8
Commerce	32,6	25,5	34,6	59,0	66,6
Transports	1,1	3,0	14,3	68,4	82,7
Immobilier	4,4	5,1	27,2	67,8	72,7
Services aux entreprises	14,5	16,8	27,3	68,4	67,4
Services aux particuliers	25,2	13,4	43,1	67,9	66,8
Éducation, santé, action sociale	11,7	3,6	59,0	86,9	88,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>30,0</b>	<b>66,5</b>	<b>68,7</b>

\* créations pures et reprises

Champ : entreprises des secteurs marchands du champ ICS (Industrie, commerce, services hors secteur des services financiers), créées ou reprises au premier semestre en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et ayant déclaré leur création dans un Centre de Formalités des Entreprises.

Source : Insee, enquête SINE 2002

légient les domaines du commerce, des services aux particuliers, de la santé et de l'action sociale ; elles sont toujours peu représentées dans la construction et les transports. Elles sont nettement plus diplômées que les créateurs : 57 % des créatrices possèdent le Baccalauréat ou un diplôme de l'enseignement supérieur contre 44 % des hommes. Avant de créer leur entreprise, le quart des femmes n'avait pas d'activité professionnelle. Les femmes créent leur entreprise avec un capital en moyenne inférieur à celui des hommes et ces en-

treprises ont un taux de survie proche de celles créées par les hommes.



**Une présence accrue sur la scène politique**

Alors qu'elles représentent 55 % de l'électorat, la présence des femmes sur la scène politique progresse de façon inégale. On constate une avancée significative de la parité dès lors que la loi l'impose. La place des femmes s'est ainsi affermie au Parlement européen,

dans les conseils régionaux et au sein des conseils municipaux des communes de 3 500 habitants ou plus. Ainsi, avec 44 % d'élues au Parlement européen en 2004, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne (30 %), derrière la Suède, le Luxembourg et les Pays-Bas. La parité est quasiment atteinte en Provence-Alpes-Côte d'Azur au Conseil régional (48 %) et dans les conseils municipaux des communes de 3 500 habitants ou plus (46 %). Il en est de même au niveau national.

Mais sans contrainte légale, les femmes restent sous-représentées. La proportion de femmes maires est de 7 % dans les communes de 3 500 habitants ou plus et de 11 % dans les communes de moins de 3 500 habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme en France. Depuis 2004, la région compte une sénatrice et dix-neuf sénateurs (17 % au niveau national) ; elle compte, en 2007, 22,5 % de femmes parmi ses députés. Enfin, les conseils généraux restent extrêmement peu féminisés avec 8 % de femmes élues dans la région en 2004.

**Véronique Charpiot-Papanian**

**Fort taux de chômage des femmes immigrées**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, 441 000 immigrés vivent en Provence-Alpes-Côte d'Azur dont 52 % de femmes. Les immigrés représentent 9,5 % de la population de la région tandis qu'au niveau national cette part n'est que de 8 %.

Plus de la moitié des femmes immigrées n'a aucun diplôme ou détient l'équivalent du certificat d'études primaires. Elles sont 27 % à détenir un baccalauréat ou un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 39 % pour l'ensemble des femmes. Même les plus jeunes immigrées (15 à 29 ans) ont des niveaux de diplôme faibles. Elles sont plus de 41 % sans diplôme ou avec seulement l'équivalent du CEP, contre 16 % pour l'ensemble des femmes de même âge.

En Paca, seules 53 % des femmes immigrées ont une activité professionnelle en 2005. Le taux d'activité des femmes immigrées est nettement inférieur à celui des non immigrées (65 %). Elles sont peu présentes sur le marché du travail quel que soit leur âge. Et lorsqu'elles sont actives, leur taux de chômage est deux fois plus élevé que celui des autres femmes (30,5 % en 2005 contre 14,8 % pour les non immigrées). C'est entre 25 et 49 ans que le taux de chômage des femmes immigrées se différencie le plus de celui des non immigrées.

**Pour en savoir plus**

"Femmes en Provence-Alpes-Côte d'Azur". Insee, DRDFE, Conseil régional, édition 2007. Disponible sur [www.insee.fr/paca](http://www.insee.fr/paca)

"Femmes et hommes - Regards sur la parité". INSEE-RÉFÉRENCES, édition papier 2004. Actualisation sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

"Les immigrés en France". INSEE-RÉFÉRENCES, édition 2005. Actualisation sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

"La population immigrée en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2004". Insee Paca, rapport d'étude n° 9, décembre 2006.